Orange Mobile Unlimited

Orange Mobile Unlimited est un abonnement GSM de 40 € par mois (TVAC) avec :

- Appels illimités en Belgique vers tous les réseaux belges et en roaming à partir d'un pays membre de l'Union européenne vers un autre pays membre, Belgique incluse, y compris vers les numéros 078 et à l'exception des numéros spéciaux ;
- SMS illimités en Belgique vers tous les réseaux belges, et en roaming à partir d'un pays membre de l'Union européenne vers un autre pays membre, Belgique incluse, à l'exception des numéros spéciaux ;
- 300 GB pour surfer avec votre GSM en Belgique et en roaming dans un pays membre de l'Union européenne. A partir de 300 GB, vous pourrez continuer à surfer à une vitesse de 512 kbps.

Best Destinations Data

Vous bénéficiez de l'option Best Destinations Data gratuitement avec votre abonnement Orange Mobile Unlimited, ce qui vous offre 500 MB de volume de surf en Best Destinations. Cette option mensuelle est renouvelée automatiquement tous les mois et est active jusqu'à ce qu'elle soit entièrement consommée. En cas de changement de plan tarifaire, cette option sera automatiquement désactivée. Si vous dépassez le volume de surf en roaming inclus dans cette option, vous payez les tarifs roaming standards. Pour plus d'informations sur nos zones, les prix et les options/pass roaming : www.orange.be/fr/roaming.

Return guarantee

Vous achetez un nouveau smartphone chez Orange ? Vous pouvez bénéficier de l'option Return guarantee gratuitement avec votre abonnement Orange Mobile Unlimited (si votre smartphone est éligible). En cas de changement de plan tarifaire, l'option Return guarantee sera à nouveau facturée au prix de 5€/mois (TVAC).

Détails et conditions de cette option sur https://www.orange.be/fr/produits-et-services/conditions-generales.

Pro Inclusive

Les options Pro Inclusive d'Orange : Call forwarding, Second Call et Conference Call sont incluses dans votre abonnement. Vous bénéficiez également de la Pro Voice Mail gratuitement. Pour plus d'informations concernant le contenu de ces options, allez sur orange.be.

Usage/consommation hors abonnement

Si vous dépassez le volume d'appels inclus, vous payez 0,25 € par minute. Chaque appel est facturé par seconde après la première minute et est automatiquement interrompu après trois heures. Les appels et les SMS/MMS depuis la Belgique vers l'étranger ne sont pas inclus. Votre consommation hors Union européenne est facturée aux tarifs internationaux. Vous trouverez tous nos tarifs et toutes nos options sur www.orange.be/fr/roaming.

Les appels effectués en roaming vers des numéros spéciaux (0800, 090x,...) et numéros courts ne sont pas compris et seront facturés selon les coûts définis par les prestataires de ces numéros. Le coût peut être facturé même si le numéro spécial est gratuit dans ce pays. Par ailleurs, les appels téléphoniques et les connexions data effectués en zones maritimes (par exemple depuis un bateau lors d'une croisière) ou en avion utilisent les réseaux satellites, correspondant à une autre zone géographique que celle de l'Union Européenne.

Les MMS ne sont pas inclus dans votre abonnement. Vous payez 0,24 € par MMS en Belgique et Union européenne.

Data hors abonnement en Belgique

Lorsque vous atteignez un volume de surf de 300 GB en Belgique, votre vitesse sera limitée à 512 kbps et ce jusqu'à votre prochain cycle de facturation. Pour repasser à vitesse maximale, vous pouvez acheter une recharge de surf de 5 GB ou de 15 GB.

Limite de surf à l'étranger

Lorsque vous surfez en Union européenne, votre usage sera déduit de votre forfait. Une fois que votre volume de surf inclus est entièrement consommé, votre vitesse sera limitée à 512 kbps et ce jusqu'à votre prochain cycle de facturation. Pour repasser à vitesse maximale, vous pouvez acheter une recharge de surf de 5 GB ou de 15 GB.

Orange Mobile Unlimited

Hors Union européenne, vous surfez aux tarifs roaming jusqu'à ce que vous ayez atteint la limite fixée par votre Travel Data Control. Vous trouverez tous nos tarifs et toutes nos options sur www.orange.be/fr/roaming

Vitesses du réseau mobile Orange :

	Vitesse maximale estimée		Vitesse annoncée	
	Download	**Upload**	**Download**	**Upload**
2G	254 Kbps	-	256 Kbps	20 Kbps
4G / 4G+	350 Mbps	70 Mbps	400 Mbps	100 Mbps
5G	1 Gbps	95 Mbps	1 Gbps	100 Mbps

La vitesse maximale estimée est la valeur de la vitesse que les clients Orange peuvent s'attendre à obtenir en différents endroits du territoire de couverture dans les conditions d'utilisation réalistes. Dans certains cas, il se peut que le client n'atteigne pas ces valeurs maximales en fonction d'éventuelles limitations au niveau de l'équipement mobile et/ou limites éventuelles de l'abonnement souscrit. Vous trouverez plus d'informations sur les vitesses de surf de nos offres mobiles sur le site Orange : corporate.orange.be/speed.

En Union européenne, Orange met tout en œuvre pour vous offrir une qualité de service équivalente à celle en Belgique. Cependant, nous ne pouvons pas toujours garantir cette qualité de services ou garantir les mêmes technologies qu'en Belgique. Différents facteurs peuvent avoir une influence sur votre expérience roaming, comme par exemple les technologies sur le réseau visité, la zone du pays où vous vous situez (rurale, montagne, forêt, ...), la structure du bâtiment si vous êtes à l'intérieur ainsi que votre appareil. Plus de détails sur les technologies supportées en roaming dans notre simulateur tarifaire : orange.be/roaming.

Conditions d'utilisation

- Le volume illimité des minutes d'appels et des SMS est valable pour une utilisation personnelle et privée normale (même intensive).
- L'usage SMS normal est présumé ne pas dépasser 10 000 SMS par mois et l'usage d'appel normal est présumé ne pas dépasser 10 000 minutes par mois. En cas de congestion du réseau, d'utilisation abusive (notamment mise à disposition de tierces personnes, d'usage commercial, d'usage à des fins de call centers ou de simbox), ou de tout autre usage non conforme à celui que l'on est en droit d'attendre d'un client concluant un contrat de téléphonie mobile (comme l'utilisation du babyphone, quand vous appelez ou envoyez des SMS régulièrement à plus de 250 correspondants différents par mois ou quand vous appelez plus de trois heures de façon ininterrompue et/ou par le biais de conversations poursuivies immédiatement après leur interruption), Orange se réserve le droit de restreindre la fourniture du service, de suspendre et/ou résilier votre contrat, et/ou de prendre d'autres mesures qu'il juge utiles ou nécessaires. La carte SIM ne peut être utilisée pour assurer une connexion sans intervention humaine, soit entre un modem industriel et un serveur (communication M2M).

Annuaires téléphoniques et services de renseignements téléphoniques :

Le client peut donner son accord pour que ses données personnelles (numéro de téléphone, nom, adresse complète ou seulement le code postal) soient incluses dans les annuaires téléphoniques en ligne et les services de renseignements téléphoniques. Le numéro de téléphone peut ensuite être recherché par des tiers sur base des données personnelles via l'internet ou les services téléphoniques. Le client peut également donner son consentement explicite pour que son nom et son adresse soient recherchés sur base du numéro de téléphone (recherche inversée). Le Client peut enregistrer, modifier ou supprimer ses données et les modalités de leur insertion dans les annuaires et services de renseignements en ligne dans l'Espace Client Orange ou via le Service Client Orange.

La liste « Ne m'appelez plus »

Le Client peut gratuitement s'inscrire sur la liste 'Ne m'appelez plus' pour s'opposer à l'utilisation du numéro ou des numéros de téléphone qui lui sont attribués, à des fins de marketing direct. Il suffit d'appeler le 02 882 19 75 avec le numéro à enregistrer, à supprimer ou à contrôler. L'inscription est gratuite. L'appel au 02 882 19 75 est traité comme tout appel national.

Pour plus d'informations : www.centralnumberdatabase.be.